



Numéro du dossier :

Date de dépôt : (3)

DÉCLARATION DE CESSION D'UN BÂTIMENT AVEC TVA

(Article 1^{er}, 1°, de l'arrêté royal n° 14, du 3 juin 1970, modifié par l'article 2, de l'arrêté royal du 29 décembre 1992)

La (Les) personne(s) mentionnée(s) au cadre I _____ du bien immobilier mentionné
au cadre II et que le bâtiment
Le(s) soussigné(s) a (ont) l'intention de _____
avec application de la taxe sur la valeur ajoutée.

CASE I : DESIGNATION DU (DES) PROPRIETAIRE(S) DU BATIMENT OU DU (DES) TITULAIRE(S) D'UN DROIT REEL(2)	
Tél.:	N° : Bte :
E-mail :	
Tél.:	N° : Bte :
E-mail :	
Tél.:	N° : Bte :
E-mail :	
Tél.:	N° : Bte :
E-mail :	
Tél.:	N° : Bte :
E-mail :	

CASE II : DÉSIGNATION ET INFORMATION CONCERNANT LE BIEN IMMOBILIER

Bâtiment ou bâtiment avec terrain attenant

Nature (1) :

Rue : N° :

Commune : Numéro postal :

Section cadastrale : N° :

Bâtiment par

..... suivant autorisation de bâtir à :

....., le

Bâtiment ou droit réel acquis avec paiement de la T.V.A. suivant acte du :

dressé par le notaire à

Date de la première occupation ou de la première utilisation :

CASE III : DESIGNATION DES DROITS A CONSTITUER OU A CEDER

Nature du droit (3) :

Le droit porte sur : (2)

Part :